NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE

Distr.
LIMITEE

A/C.1/PV.1030
22 octobre 1959

FRANCAIS

Quatorzième session

PREMIERE COMMISSION

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA MILLE TRENTIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New-York,
le jeudi 22 octobre 1959, à 10 h. 30.

Président : M. MATSCH (Autriche)

Désarmement général et complet [point 70 de l'ordre du jour] (suite)

Note : Le compte rendu analytique, qui est le compte rendu officiel de cette séance, sera publié en texte miméographié sous la cote A/C.1/SR.1030. Les délégations pourront y apporter des corrections. Il en sera tenu compte dans la rédaction définitive qui paraîtra en volume imprimé.

59-61526

POINT 70 DE L'ORDRE DU JOUR

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET (A/4218; A/4219; A/C.1/818; A/C.1/820) (suite)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais): Etant donné les interruptions qui ont eu lieu dans le débat général sur cette question, notamment du fait des discussions à l'Assemblée générale, les membres de la Commission jugeront peut-être utile que j'essaie de résumer en quelques mots les diverses mesures qui ont été préconisées au cours du débat en ce qui concerne la façon dont l'Assemblée pourrait régler ce problème. J'espère que ce bref résumé permettra d'assurer la continuité de la discussion que nous allons reprendre.

Certains orateurs ont exprimé l'avis qu'il ne serait guère utile, au stade actuel du débat, d'examiner en détail tous les aspects de la question du désarmement général et complet. D'après eux, l'Assemblée devrait se préoccuper plutôt d'aboutir à un accord de principe. D'autres orateurs ont estimé que l'examen détaillé des propositions de désarmement qui ont été déposées par les diverses délégations devrait être la tâche du nouveau Comité du désarmement composé de dix pays. On a également pensé que l'Assemblée générale devrait exprimer l'espoir suscité par la présentation de ces nouvelles propositions sur le désarmement. Un autre représentant a estimé que l'Assemblée ne saurait guère faire plus que procéder à un échange de vues et entendre les déclarations des parties principalement intéressées, et qu'il serait préférable de ne pas voter sur un projet de résolution portant sur le fond du problème.

Sur ces brèves observations, je donne la parole au représentant de la Grèce.

M. PALAMAS (Grèce) (interprétation de l'anglais) : Je désire formuler quelques observations touchant la question en discussion. Si notre délégation participe à ce débat, c'est parce qu'elle veut apporter sa contribution, si modeste soit-elle, à l'étude de la proposition de l'Union soviétique concernant le désarmement général et complet. Nous abordons cette proposition sans scepticisme et sans suspicion. Notre intention est d'être aussi objectifs et apolitiques que possible dans la mesure où le débat actuel sur le plan soviétique, en théorie, est nécessairement académique quant à son caractère, sinon quant au fond.

M. Palamas (Grèce)

J'ajoute que je limiterai mes observations à la proposition de l'Union soviétique parce qu'il s'agit d'un point distinct de notre ordre du jour. Je me réserve le droit de parler des autres sujets touchant les aspects précis du problème du désarmement lorsque ces points seront en discussion.

De l'avis de ma délégation, la proposition de l'Union soviétique est très sérieuse et mérite qu'on l'étudie attentivement et qu'on y réfléchisse. Ce plan présente l'avantage d'être complet et de traiter, d'une façon générale, de l'aspect militaire du problème du désarmement. L'analyse détaillée de ce plan, effectuée il y a quelques jours par le représentant de l'Union soviétique, nous permet de constater qu'il s'agit d'un programme de désarmement total qui comporte trois étapes et qui est prévu pour quatre ans. Cette analyse est convaincante à condition que l'on résiste à la tentation de se dire, en français, "c'est trop beau pour être vrai".

Dans diverses parties du monde, certains milieux ont émis l'avis que nous nous trouvons en présence d'une proposition de propagande qui, au demeurant, n'est pas nouvelle quant au fond. Nous ne pouvons pas à la légère partager une opinion si pessimiste, s'agissant d'une question d'une telle importance. Même si la conception d'un désarmement général et complet n'est pas une proposition nouvelle de l'Union soviétique, elle n'en a pas moins le poids d'une proposition présentée par le chef du Gouvernement de l'Union soviétique en personne devant l'Assemblée générale. Qui plus est, le pouvoir de destruction constamment croissant des armes modernes prête à cette proposition une importance plus grande que jamais.

Il ne fait aucun doute que le plan de l'Union soviétique, pris dans son ensemble - et j'imagine que c'est ainsi qu'il faut le considérer - constitue une proposition extrêmement hardie. A une époque où les problèmes internationaux d'importance vitale et les divergences de vues profondes n'ont pu encore trouver de solution et créent une certaine tension dangereuse pour la paix et la sécurité mondiales, envisager la possibilité de réaliser un désarmement général et complet en l'espace de quatre ans prouve que dans les milieux soviétiques officiels on est très optimiste, et c'est là un élément qui permet de grands espoirs. Aujourd'hui plus que jamais, il nous faut étudier le problème de la paix et de la sécurité internationales sans opinion arrêtée, et nous réjouir de toute nouvelle méthode proposée si hardie ou révolutionnaire qu'elle puisse sembler à première vue.

M. Palamas (Grèce)

Je dis à première vue car, n'étaient la façon dramatique dont cette proposition a été présentée et le calendrier prévu pour son application, le plan de l'Union soviétique correspond dans une certaine mesure aux plans fondamentaux de désarmement complet qui ont été soumis par d'autres pays.

M. Palamas (Grèce)

A cet égard, nous avons une dette de reconnaissance envers le représentant du Royaume-Uni qui, dans la déclaration qu'il a prononcée devant cette Commission, a rappelé ce qu'était le plan de désarmement complet qui avait été présenté en 1954 par le Royaume-Uni et la France et qui avait eu l'appui des Etats-Unis et du Canada au Sous-Comité du désarmement; il a également rappelé qu'à la suite de ce plan et afin de tenir compte de diverses modifications intervenues dans la position prise par l'Union soviétique, un plan franco-britannique revisé avait été présenté en 1956 au Sous-Comité.

Le plan soviétique traite exclusivement des aspects militaires du désarmement. Se fondant sur l'hypothèse d'après laquelle le désarmement est un problème militaire, ce plan propose une solution militaire élaborée sur la base des données militaires matérielles et techniques existantes. Aborder ainsi le problème le simplifie beaucoup et crée l'impression qu'il sera facile à résoudre. Cependant, même dans ce cas, l'application du plan devrait naturellement rencontrer des obstacles matériels considérables et devrait se heurter à une résistance psychologique profondément enracinée. Transformer les armes en charrues est, certes, un but très louable; au point de vue matériel, cela est faisable. Peut-être serait-il plus difficile que des généraux soient changés en laboureurs; mais, même cela ne paraît pas poser un problème insoluble. Cependant, la difficulté principale réside dans le fait que la course aux armements, ainsi que le désarmement ne sont que l'expression militaire d'un problème qui est essentiellement un problème politique; j'entends par là le problème de la sécurité.

En fait, la sécurité signifie la protection efficace : la protection de tous les principes et de toutes les valeurs auxquels chaque nation se consacre, à savoir l'indépendance, la liberté, la préservation de l'héritage moral et spirituel d'un pays. L'homme a toujours accepté, pour sauvegarder ses idéaux et ses institutions, de sacrifier jusqu'à sa vie; et nous avons toutes raisons de penser que, sur cette question d'une importance vitale, les choses n'ont pas changé. Nous avons donc essentiellement un problème de sécurité qui, examiné à la lumière de cette analyse, semble être avant tout un problème politique. Jusqu'à présent, toutes les nations ont compté sur les armes - leurs propres armes et celles de leurs alliés - pour se protéger contre l'agression et contre le danger de guerre.

M. Palamas (Grèce)

Pourtant, au cours de l'histoire, la guerre n'a jamais été une fin par elle-même; les guerres ont été engendrées soit par des différends entre nations soit par des antagonismes nationaux ou idéologiques; les guerres ont servi à la réalisation des ambitions nationales; cependant, elles ont été souvent nécessaires pour sauvegarder les intérêts nationaux légitimes, la liberté et les valeurs humaines, dans les cas où il fallait, pour des raisons de légitime défense, résister à l'agression. La guerre a toujours été l'effet, et non pas la cause du recours à la violence dans le domaine international.

Un autre aspect du problème est que nul ne veut déclancher une guerre parce qu'il a des armes; il veut la déclencher parce qu'il en a le désir et estime avoir des raisons pour le faire. Ceci nous conduit logiquement à la conclusion suivante : ce serait manquer de réalisme que d'essayer d'établir une paix permanente en se bornant à abolir, non pas la guerre, mais les instruments de guerre, c'est-à-dire les armes.

Certes, en théorie il est possible de limiter les effets destructeurs des guerres en limitant ou en réduisant les armements. Mais, tant que le recours à la violence demeure pratiquement possible, les nations impliquées dans une crise ou dans une situation d'urgence n'hésiteront jamais à utiliser les armes les plus efficaces qu'elles peuvent posséder et celles qu'elles pourraient produire, et cela contrairement à tout accord écrit, afin de défendre ce qu'elles considèrent comme leurs intérêts nationaux. L'établissement d'un état de paix permanente est principalement une question politique, juridique et constitutionnelle qui concerne l'organisation de la communauté internationale.

Les éléments les plus importants de cette question sont les suivants : comment éviter que des différends ne surgissent? Comment les résoudre pacifiquement lorsqu'ils se produisent? Comment imposer une règle commune et obliger toutes les nations à se plier à cette règle? Comment créer un mécanisme en vue de rendre la justice, au cas où les négociations et autres méthodes diplomatiques ne réussissaient pas à résoudre les différends? Comment rendre obligatoire le recours à l'arbitrage et comment élargir l'autorité de la Cour internationale de Justice?

M. Palamas (Grèce)

Enfin, comment assurer la sécurité de tous et comment donner à la communauté internationale les moyens nécessaires pour intervenir en cas d'agression ou si les règles du droit et les décisions de l'autorité internationale suprême n'étaient pas respectées?

M. Palamas (Grèce)

Le plan soviétique, dans ses propositions concernant les mesures intéressant l'aspect militaire du désarmement général et complet, n'est certainement pas impossible à appliquer, mais, de l'avis de ma délégation, il convient de le compléter par un plan politique approprié correspondant à la situation qui se trouverait créée du fait de l'application d'un désarmement général et complet. Pareil plan serait la contre-partie politique du plan militaire que l'on nous propose et l'ensemble constituerait un plan complet d'une collectivité internationale coordonnée.

La nécessité de prévoir cette contre-partie politique et constitutionnelle n'a pas échappé apparemment à l'attention de l'Union soviétique. Dans la déclaration qu'il a prononcée ici l'autre jour, M. le Ministre Kouznetsov nous a laissé entendre que les Nations Unies, dans leur forme actuelle, pourraient constituer le cadre politique et constitutionnel d'une collectivité internationale complètement désarmée. Nous pensons que cette opinion représente un avis provisoire et préliminaire. Nous ne doutons pas que l'Union soviétique qui a présenté une proposition aussi hardie dans le domaine militaire ne manquera pas de comprendre qu'une organisation politique et constitutionnelle appropriée devrait offrir la base nécessaire pour l'application de tout plan de désarmement complet.

L'Organisation des Nations Unies, dans sa composition actuelle, a été conçue pour répondre aux besoins d'une collectivité internationale fondée sur le principe de la souveraineté nationale complète de tous les Etats Membres. La sécurité internationale repose sur l'action collective mais, comme nous le savons tous, pareille action du Conseil de sécurité se heurte à de graves obstacles et, d'autre part, les recommandations de l'Assemblée générale, malgré leur effet moral, n'ont pas un caractère obligatoire. Ainsi, jusqu'à présent, la sécurité collective est assurée par les alliances militaires existantes et se fonde essentiellement sur l'Article 51 de la Charte qui reconnaît à chaque Etat Membre le droit d'intervenir sur le plan militaire pour se défendre. Pour ne citer qu'un seul exemple, que restera-t-il du sens et du fond de l'Article 51 dans une collectivité mondiale complètement désarmée ou sommes-nous censés conclure qu'au sein d'une collectivité totalement désarmée les agressions, les violations et les actes illégaux deviendront impossibles du fait de l'absence d'armements? Il serait toujours possible aux

M. Palamas (Grèce)

grandes puissances d'envahir les petits pays en concentrant leurs forces armées et en faisant passer la frontière à leurs soldats. Qui les empêchera de le faire? Les hommes sont ce qu'ils sont et ne deviendront pas des anges du fait de l'application du plan soviétique.

La délégation des Etats-Unis s'est particulièrement préoccupée de cet aspect politique très important du problème du désarmement général et complet. M. Lodge a souligné qu'il fallait procéder à une étude très complète du problème et a émis l'avis suivant lequel pareille tâche pourrait être entreprise par la Commission du désarmement. Ma délégation partage ce point de vue et appuiera toute mesure tendant à permettre qu'intervienne pareille décision.

L'Organisation des Nations Unies doit être renforcée pour être adaptée à la situation nouvelle qui se trouvera créée à la suite de l'adoption du plan de l'Union soviétique ou de tout autre plan de désarmement complet. Jusqu'à présent, le principe de la souveraineté nationale constituait le principal obstacle à une organisation plus étroite et à l'unification de la communauté internationale. La volonté souveraine des nations est un principe qui remonte à fort longtemps et qui est tout puissant. Je n'entends pas traiter dans le détail cet aspect du problème, car je sortirais ainsi du cadre du débat. Je tiens seulement à souligner que l'adoption éventuelle du plan soviétique aurait des conséquences sur ce principe. Le plan de l'Union soviétique est fondé sur le fait que tous les Etats accepteraient l'inspection et le contrôle appropriés. Si, pour ce qui est de la mise en oeuvre des première et deuxième étapes de ce plan, on peut éprouver des doutes quant à l'autorité et à l'efficacité du contrôle envisagé, il semble qu'une fois qu'on en serait arrivé à la troisième étape l'institution d'un désarmement général et complet serait garantie par un contrôle, général et complet lui aussi. Les inspecteurs auraient alors le droit de se rendre librement dans tous les pays, d'aller où ils voudraient, de voir tout ce qu'ils désireraient, de contrôler toutes les activités qui pourraient entraîner ou masquer une violation éventuelle du traité de désarmement.

M. Palamas (Grèce)

Permettez-moi à cet égard de citer ce qu'a dit le Président Krouchtchev alors qu'il répondait à une question qui lui était posée à une conférence de presse donnée à Washington la veille de son départ des Etats-Unis, le 27 septembre, au National Press Club :

"Si nos propositions de désarmement sont acceptées, si un désarmement général intervient dans le monde, la question du secret disparaîtra alors purement et simplement. En effet, n'importe qui pourrait aller n'importe où, voir n'importe quoi, à l'exception de ce qu'une ménagère préfère que l'on ne voit pas."

M. Palamas (Grèce)

Nul doute qu'il soit indispensable de reconnaître aux contrôleurs et inspecteurs des pouvoirs aussi étendus, puisque la sécurité internationale dépendra de l'efficacité de leur action. Il va sans dire que le système de contrôle devra pénétrer profondément dans la vie nationale de chaque Etat, plus particulièrement dans ses activités économiques et industrielles. Il ne suffira pas de s'assurer de la suppression des établissements et unités militaires. Il faudra encore s'assurer que ces établissements et unités militaires ne survivent pas sous forme d'organisations paramilitaires ou sous le couvert d'autres activités : athlétisme, groupes de travail, formations de partis politiques.

Qui plus est, la production industrielle devra, elle aussi, faire l'objet d'un contrôle constant car on sait que certaines usines pourraient, grâce à des dispositions appropriées, être d'un jour à l'autre transformées en usines de guerre. Et que dire des laboratoires chimiques où l'on peut fabriquer des armes meurtrières dans le plus grand secret! Que dire de l'aviation civile et de la navigation maritime, pour ne mentionner que quelques unes des activités nationales qui, si on ne les maintenait pas sous un contrôle strict et efficace, représenteraient un danger en puissance pour la communauté internationale dans son ensemble et chacun de ses membres en particulier!

Ceci signifie que la communauté internationale, dans cette recherche vitale de la sécurité, devra briser ce que nous appelons aujourd'hui le principe de la souveraineté nationale, pénétrer profondément dans la vie nationale des Etats Membres en temps de paix pour en contrôler les principales activités. Ceci signifie encore que le principe de la volonté nationale souveraine ne saurait plus être invoqué contre le développement d'une société internationale qui prendrait une forme de plus en plus intégrée.

Songeons maintenant à un autre aspect du fonctionnement du contrôle international. Tout système de contrôle international efficace a deux buts principaux. Il s'agit, tout d'abord, d'empêcher des violations éventuelles, pour la simple raison que toute violation sera inéluctablement constatée. Il s'agit, en second lieu, de constater une violation déterminée. Il y a donc un aspect préventif et un aspect punitif. Ce deuxième aspect pose de graves problèmes internationaux. Qui prendra les mesures de répression? Les Etats Membres? Mais quelles mesures de répression pourraient être prises par des pays complètement désarmés contre un

M. Palamas (Grèce)

Etat qui aurait violé le traité, qui, par exemple, aurait dissimulé une bombe à l'hydrogène, qui préparerait en secret quelque arme chimique nouvelle ou autre arme de destruction massive?

C'est là qu'apparaît la nécessité d'instituer un organisme international central, qui possédera les pouvoirs de coercition nécessaires afin de régler comme il convient des cas de ce genre et de protéger les membres de la communauté internationale qui respectent la loi, en imposant l'ordre et la légalité. Sinon, nous risquons de créer un système au sein duquel les bons, les honnêtes seront à la merci de ceux animés de mauvaises intentions, des malhonnêtes.

Ces observations ne prétendent pas traiter tous les aspects, donner une analyse complète du problème. Il s'agit plutôt d'un examen de certaines des questions que soulève le plan soviétique de désarmement général et complet.

En conclusion, j'indiquerai que la délégation de la Grèce souscrit à la suggestion faite par d'autres délégations de soumettre à l'examen du Comité des dix puissances le plan de l'Union soviétique, celui présenté à l'Assemblée générale par le Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, ainsi que tous autres plans, propositions ou suggestions concernant les aspects militaires du désarmement.

Dans cet ordre de choses, je rappelle la suggestion formulée, il y a quelques jours, par le représentant du Royaume-Uni qui a déclaré qu'il y aurait intérêt à ce que le Secrétaire général désigne un représentant au Comité des dix puissances. Nous pensons que le Président de la Commission du désarmement est la personnalité la plus qualifiée pour cette mission. Outre le poste élevé qu'il occupe à la tête de la Commission du désarmement, M. Padilla-Nervo est l'une des personnalités les plus remarquables de l'Organisation des Nations Unies. Les travaux du Comité des dix seront extrêmement précieux pour la Commission du désarmement, qui a la responsabilité de l'examen final du problème.

Entretemps et parallèlement à l'étude des aspects militaires du désarmement, sa contrepartie politique pourrait également être étudiée par la Commission du désarmement de l'ONU ou par un groupe d'experts qui seraient nommés par la Commission du désarmement. A cet égard, nous reprenons la suggestion qui a été formulée ici par le représentant des Etats-Unis. Pareille conception, équilibrée et complète, offre, croyons-nous, les meilleures perspectives d'espoir.

M. BRUCAN (Roumanie) (interprétation de l'anglais) : Avant d'aborder le fond du problème, me sera-t-il permis d'exprimer brièvement les vues de la délégation roumaine sur la signification de ce débat? Plus que le sujet proprement dit, tel qu'il figure à l'ordre du jour, ce qui préoccupe peut-être le plus de nombreuses délégations c'est ce que peut et ce que devrait faire la Commission politique quant à un désarmement général et complet. En fait, la question se ramène au rôle réel que peuvent et devraient jouer les Nations Unies en s'acquittant de leurs responsabilités en matière de désarmement.

Puis-je rappeler que l'an dernier cette Commission était en présence d'un cas similaire quand elle s'occupait de la question des expériences nucléaires? Les Nations Unies devraient-elles, aujourd'hui, prendre elles-mêmes position sur un principe du désarmement, avant que se réunisse l'organe négociateur? Une telle prise de position des Nations Unies serait-elle utile ou non?

Je me rends compte que la réponse n'est pas simple. Cependant, comme elle met en cause la responsabilité même des Nations Unies en matière de désarmement, je crois qu'elle mérite l'examen attentif de la Première Commission.

Pour ce qui est des essais nucléaires, il est peut-être bon de rappeler que deux ou trois mois seulement après la fin de la treizième session de l'Assemblée générale, les trois puissances nucléaires se sont mises d'accord, à Genève, sur le principe de la cessation des essais et l'ont inclus dans le traité qu'elles sont en train d'élaborer. Les deux projets de résolution relatifs aux essais nucléaires, patronnés, l'an dernier, respectivement par l'Inde et l'Union soviétique ne proposaient rien de plus.

J'avoue ne pas comprendre pourquoi, dans ces conditions, la majorité de la Première Commission n'a pas voulu que l'ONU prenne position sur la cessation sur la cessation des essais. Y a-t-il quelqu'un pour croire que c'est le bon moyen de rehausser le prestige des Nations Unies et de souligner leurs responsabilités en matière de désarmement?

Considérons maintenant l'objet de ce débat. Je me préoccupe exclusivement du principe du désarmement général et complet.

M. Brucan (Roumanie)

Jusqu'à présent, nous avons entendu les discours des représentants de deux grandes puissances occidentales. M. Cabot Lodge a dit : "La route est longue qui mène au désarmement complet. Les Etats-Unis seront heureux de la parcourir jusqu'au bout".

M. Brucan (Roumanie)

M. David Ormsby-Gore déclarait à cet égard :

"Je vous assure que l'adjectif 'comprehensive' a la même signification pour nous que les deux adjectifs 'général et complet'."

Maintenant, si l'on reconnaît qu'un désarmement général et complet est un objectif digne d'étude, et étant donné que personne ne conteste qu'une telle étude est compatible avec le maintien de la paix et de la sécurité mondiale, d'une part, avec les principes de la Charte, de l'autre, la question logique se pose : pourquoi ne pas consacrer cet accord de principe par le texte d'une résolution des Nations Unies?

En ce qui concerne les négociations prochaines du Comité des dix Puissances - dont la Roumanie est l'un des membres - je suis certain que tous sans exception, et pas seulement M. Lodge, nous serons heureux de suivre la route du désarmement complet jusqu'au bout, avec la bénédiction des Nations Unies.

Certains prétendront que je suis un incorrigible optimiste. Cependant je me fonde sur des déclarations autorisées entendues dans cette Commission.

En outre, rappelons-nous qu'alors que l'année dernière, il n'y avait pas d'accord de principe sur la cessation des explosions nucléaires, aujourd'hui les déclarations que je viens de citer soulignent l'accord de principe sur un désarmement général et complet en tant qu'objectif ultime.

En conséquence, je ne puis manquer d'être un peu troublé lorsqu'un orateur déclare que la question du désarmement général et complet devrait être renvoyée purement et simplement au Comité des dix Puissances, tandis qu'un autre suggère que la Première Commission devrait s'abstenir d'adopter quelque résolution que ce soit en la matière.

Il est étrange que ceux qui préconisent maintenant de telles mesures étaient, il n'y a pas si longtemps, les avocats les plus zélés et les plus bruyants du rôle décisif que devraient jouer les Nations Unies dans la question du désarmement. D'une façon catégorique, ils déclaraient que la responsabilité ultime en matière de désarmement incombe aux Nations Unies. Maintenant, alors qu'ils ont l'occasion d'assumer cette responsabilité ici même, ils nous proposent de l'éluder.

M. Brucan (Roumanie)

La vérité, c'est que si la responsabilité des Nations Unies en matière de désarmement a été revivifiée au cours des semaines récentes, c'est précisément parce que les propositions soviétiques ont été soumises à la présente session de l'Assemblée générale.

Les Nations Unies ne peuvent ni éluder la question ni la liquider par un expédient de procédure. Après tout, en matière de désarmement, les Nations Unies ne sont pas un bureau de postes qui reçoit des lettres et les transmet à un destinataire, d'autant plus que, dans le cas d'espèce, le courrier est adressé aux Nations Unies elles-mêmes.

Bien entendu, on ne peut escompter que cette Commission décidera des détails du désarmement général complet; elle ne l'a jamais fait dans le passé en ce qui concerne les autres propositions de désarmement. La raison en est fort simple : Il s'agit d'une Commission politique et non d'un organisme technique de désarmement.

Mais cette Commission est parfaitement qualifiée pour savoir si le désarmement général et complet est un objectif qui mérite une étude et s'il répond aux buts de la Charte et aux intérêts de la paix et de la sécurité.

Mon gouvernement estime que c'est le moins que puisse faire et doit faire cette Commission si les Nations Unies veulent réellement assumer leur responsabilité en matière de désarmement.

J'ai ainsi résumé la signification de notre discussion. J'en viens maintenant au fond.

Il semble y avoir une opinion unanime chez tous ceux qui pensent, quelle que soit leur croyance ou leur philosophie, selon laquelle l'heure est venue de mettre un terme à la course effrénée aux armements.

Nous devons comprendre sans plus tarder qu'il s'agit d'une course assez particulière; elle ressemble, en quelque sorte, à une course de haies plutôt qu'à une course de plat; il n'y a pas de distance limitée à un mille; il n'y a pas de poteau d'arrivée. Le champ de course se transforme en un véritable abîme de dimensions inconnues. Eh bien, essayons d'imaginer qui va gagner dans cette course.

Dans les conditions actuelles, le Gouvernement roumain estime que la signification profonde des propositions soviétiques pour un désarmement général et complet réside dans le fait qu'un appel a été lancé en temps opportun à toutes les nations, et particulièrement aux grandes Puissances, pour arrêter d'un commun accord cette course mortelle et revenir sur un terrain sûr.

M. Brucan (Roumanie)

Certes, des mesures partielles de désarmement sont extrêmement importantes et très souhaitables. Ce serait mieux que rien. Cependant des mesures partielles ne peuvent garantir la fin de la course aux armements. Des mesures partielles ne peuvent faire cesser la rivalité périlleuse des Etats en matière d'armements ou écarter de nous le spectre sinistre de la guerre.

Ce qui est nécessaire, ce qui est impératif dans les circonstances actuelles, c'est un renversement de la marée dangereuse qui nous entraîne vers une troisième guerre mondiale. Ne nous méprenons pas. La force qui nous pousse irrésistiblement vers la guerre, c'est sans aucun doute la course aux armements.

Nous pouvons déjà voir que la course aux armements a inspiré dans une telle mesure des milieux influents qu'ils interprètent la politique étrangère presque exclusivement en termes de technique militaire. Même aujourd'hui, alors qu'on se rend compte de plus en plus du fait que les facteurs décisifs, dans la lutte internationale, sont essentiellement non militaires, ces mêmes milieux influents continuent d'être inspirés par cette métaphysique militaire et ne parviennent pas à s'en débarrasser.

Prenez, par exemple, l'opinion récemment émise par ces milieux, selon laquelle les Puissances de l'OTAN ne devraient pas négocier et réaliser un accord sur un programme substantiel de désarmement sans avoir recouvré une position de force. Une telle opinion, si elle était officiellement adoptée, nous entraînerait de nouveau dans un cercle vicieux, sans espoir d'en sortir.

Tout d'abord, ainsi que l'histoire le montre, on ne peut jamais savoir si la prochaine course sera gagnée ou non par le deuxième de la précédente.

Ensuite, il est tout à fait raisonnable de supposer que si le concurrent qui se considère en retard intensifie ses efforts, celui qui est en avance ne marquera pas le pas et n'attendra pas d'être rejoint.

Voyons maintenant les effets d'une telle course sur le sort du désarmement.

En ce qui concerne sa durée, qui peut prédire maintenant combien d'années cette nouvelle phase de la course aux armements durera?

M. Brucan (Roumanie)

Dans des conditions de rivalité accrue, même des mesures partielles de désarmement pourraient perdre de leur effet, puisque le désir ardent de l'un des concurrents d'aboutir à un accord limité à une question donnée pourrait être considéré avec suspicion comme une tentative d'obtenir un avantage au détriment des autres.

Et que se passera-t-il si, à la suite de ce nouvel élan donné à la course aux armements, la différence entre les deux concurrents devient plus sensible?

Plus on réfléchit à la question et mieux on se rend compte que la solution véritable, la façon réelle de trancher le noeud gordien, est toujours de mettre un terme à la course aux armements.

Seul un accord de désarmement général et complet peut efficacement faire cesser la course aux armements et, simultanément, imposer une ligne de conduite inverse vers la réduction et la suppression des armements. Un programme aussi radical peut renverser l'élan vers la guerre et orienter toutes les nations vers l'objectif final d'un monde libéré de la guerre.

Lorsque le désarmement général et complet sera le but et le principe acceptés par tous les Etats, tout effort en vue de ranimer la rivalité des armes deviendra vain, toute tentative d'activer la course aux armements sera contraire aux réglementations internationales. Il n'est pas d'autre façon d'exercer un effet décisif sur la course aux armements pour y mettre un terme.

Certes, ainsi que nous l'avons déclaré au cours de la discussion générale, si les puissances occidentales ne sont pas prêtes à prendre cette mesure décisive, nous serons heureux de rechercher un accord sur des mesures partielles. Cependant, nous devons nous rendre compte que le cauchemar d'une catastrophe militaire ne nous quittera pas, à moins que nous ne décidions tous de prendre le taureau par les cornes.

De ce point de vue, examinons la Déclaration britannique sur le désarmement général, soumise à cette Commission dans le cadre du point de l'ordre du jour que nous discutons actuellement.

Cette Déclaration mérite une étude extrêmement attentive, étant donné que certaines de ses dispositions vont plus loin que tout programme de désarmement présenté jusqu'à présent par les puissances occidentales. Je veux parler, bien

M. Brucan (Roumanie)

entendu, de la dernière étape qui est assez encourageante. Si la Déclaration britannique avait été plus précise en ce qui concerne le calendrier de ces étapes, nous serions mieux à même de la commenter.

Cependant, la question qui nous préoccupe actuellement est celle de savoir si cette Déclaration britannique, au cas où elle serait adoptée, permettrait de faire cesser la course aux armements. La réponse, c'est le texte lui-même qui nous la donne.

C'est ainsi que la première étape, outre l'interdiction des essais nucléaires, qui est déjà pour ainsi dire intervenue, prévoit une conférence technique sur les matières fissiles, un accord concernant l'effectif maximum des forces des grandes puissances, la création d'un organisme international chargé de recueillir des renseignements sur les forces armées de type classique, une étude permettant de placer certains types d'armements sous la garde d'un organisme international, une autre étude sur les problèmes de l'espace extra-atmosphérique et une étude finale sur la nature et les fonctions d'un organisme de contrôle.

Il serait utile de rappeler qu'il a fallu à l'ancienne Société des Nations sept ans simplement pour élaborer un questionnaire relatif à la liste des armements et qui devait être rempli par les Etats Membres.

En conséquence, au cours de cette première étape qui, étant donné son caractère de recherche, peut prendre plusieurs années, pas un seul soldat, pas un seul fusil ne disparaîtra et les dépenses militaires ne seront pas réduites d'un centime.

Entretemps, tandis que se dérouleront toutes ces conférences et que s'effectueront toutes ces études, la course aux armements pourrait se poursuivre sans obstacles et à toute allure.

Qui plus est, supposons que ce processus compliqué de la première étape soit mené à bien. Les puissances en cause pourraient alors estimer qu'elles ont la liberté de revenir sur leur position, étant donné qu'il n'y aurait pas d'accord net obligatoire touchant les objectifs définitifs à atteindre.

Supposons encore que, pendant que la course aux armements se poursuivrait, l'un des concurrents découvre une nouvelle arme meurtrière. Bien entendu, les autres concurrents feraient de leur mieux pour combler leur retard afin de rétablir l'équilibre, cet équilibre du déséquilibré.

M. Brucan (Roumanie)

Bien entendu, les études et les organismes de contrôle deviendraient périmés et, de ce fait, il faudrait procéder à de nouvelles études. Et l'histoire se poursuit ainsi en une répétition monotone. C'est toujours ce qui se passe lorsque la question du contrôle est posée avant celle du désarmement et lorsqu'on la fait passer au-dessus du désarmement véritable.

J'en viens ainsi à la question du contrôle. A notre sens, avant de traiter du contrôle, il faut savoir ce qui doit faire l'objet du contrôle, si tant est que quelque chose doive être contrôlé. Je dirai en passant que même le processus de négociations à Genève a montré le bien-fondé de cette conception. Jusqu'à ce qu'on ait convenu du principe de la cessation des essais nucléaires, il s'est révélé presque impossible d'étudier la question de l'appareil de contrôle. Aussi longtemps que les deux puissances occidentales maintenaient la politique consistant à suspendre les essais pendant un an, les groupes de négociations ne pouvaient pas examiner sérieusement la création d'un appareil de contrôle approprié. En fait, les négociations qui ont eu lieu à Genève à propos du contrôle et de l'inspection continuent de se dérouler, alors que l'étape de désarmement correspondante, c'est-à-dire l'arrêt des essais nucléaires, a déjà fait l'objet d'une décision qui est entrée en vigueur. Ainsi, où est la charrue et où sont les boeufs? Et quel est l'élément qui doit être placé avant le second?

J'estime, cependant, que cette conception prétendument différente du contrôle doit être éclaircie une fois pour toutes afin qu'il ne subsiste plus aucun doute dans l'esprit des membres de cette Commission. A tous ceux qui prétendent que le contrôle nous intéresse moins, je voudrais poser la question suivante : qu'est-ce qui vous permet de partir de l'hypothèse selon laquelle nous, les Etats socialistes, nous intéressons moins au contrôle que vous-mêmes? En ce qui nous concerne, je peux dire sans crainte de me tromper que cette hypothèse est dénuée de tout fondement. Le problème est tel que seule une discussion franche et sincère permettra de faire la lumière. L'hypothèse dont je viens de parler est fondée sur l'argument suivant lequel les décisions gouvernementales des puissances occidentales sont placées sous le contrôle du public, ce qui empêche des actes qui pourraient menacer la paix et la sécurité internationales. En partant de cette prémisse, on déclare que les Etats socialistes peuvent avoir des raisons de moins se préoccuper du contrôle des obligations internationales qu'auraient assumées les gouvernements de l'Ouest.

M. Brucan (Roumanie)

Je n'entends pas traiter ici de la connotation idéologique de cette déclaration. Ce que je veux dire, c'est que l'état de choses dans l'Ouest ne nous donne absolument aucune assurance. Pour étayer nos sentiments sur ce point, je pourrais citer de nombreux exemples où des décisions ayant précisément le caractère dont j'ai parlé précédemment ont été prises par les gouvernements de l'Ouest à la surprise, non seulement des nations en cause, mais même des dirigeants politiques nationaux.

M. Brucan (Roumanie)

Je m'abstiendrai d'entrer dans les détails, car je ne voudrais pas donner à ce débat un ton trop acerbe. Ce qui importe, c'est que pour autant que nous désirons avoir une discussion entièrement sincère, nous devons partir de l'hypothèse que toutes les parties, qu'il s'agisse de l'Est, de l'Ouest ou d'autres parties encore, ont le droit, à leur propre sens, d'être également vigilantes quant au respect des engagements internationaux. Toute hypothèse selon laquelle une partie s'intéresserait moins au contrôle est parfaitement injustifiée.

La différence, pour ce qui est de la conception que nous nous faisons du contrôle, est la suivante : Lorsque nous affirmons, nous, qu'il faut tout d'abord convenir de mesures de désarmement, ce qui permettra de savoir ce que nous aurons à contrôler et de déterminer la nature de l'appareil de contrôle nécessaire, les puissances occidentales, elles, affirment qu'il faut examiner tout d'abord les mesures de contrôle, et que ce n'est qu'ensuite qu'elles pourront savoir si elles peuvent accepter les mesures de désarmement préconisées.

Quelle que soit l'ampleur des divergences idéologiques qui nous séparent, il n'y a qu'une seule logique. En d'autres termes, voyons si nous sommes d'accord au sujet d'un désarmement complet et général; voyons si les trois étapes proposées sont acceptables; après quoi nous élaborerons les mesures de contrôle appropriées, afin de nous assurer que l'accord sera respecté.

Après tout, une fois que nous aurons convenu du désarmement général, si vous estimez que les propositions de l'Union soviétique au sujet du contrôle sont insuffisantes, je ne vois pas pourquoi vous ne proposeriez pas d'améliorations. Pour autant que je le sache, nul n'a refusé d'étudier des suggestions dans ce sens.

En bref, le Gouvernement roumain estime qu'une fois qu'un accord sera intervenu sur un désarmement général et complet, un système approprié de contrôle pourra et devra être élaboré en commun par les puissances intéressées au premier chef.

Je dirai encore quelques mots à propos des obstacles qui s'opposent à un désarmement général et qui sont dus à certaines conceptions, à certaines façons de penser et à une certaine mentalité.

M. Brucan (Roumanie)

Je voudrais souligner tout spécialement ce genre d'obstacle, car j'estime que, s'il existe quelque espoir de trouver une réponse à la question la plus grave de notre époque - la nécessité d'éviter une catastrophe militaire -, cet espoir dépend beaucoup de la pensée de l'homme. Je ne vois aucune raison pour que l'intelligence humaine, si elle est utilisée, ne nous permette pas de trouver la réponse.

Et ceci me conduit à l'argument suivant : le danger réel qui menace l'humanité aujourd'hui n'est pas dû au fait que telle partie est en avance ou en retard sur l'autre pour ce qui est des armes nucléaires, des bombardiers, des sous-marins ou des fusées. Le danger est plutôt dû au fait que la pensée de certains milieux influents est en retard sur l'évolution de la science et de la technique. C'est là que réside le véritable danger. Aussi longtemps que certains milieux influents considéreront les affaires mondiales en fonction d'une concurrence militaire et à la lumière de la course aux armements, aussi longtemps que certains croiront que l'on peut arriver à bout des obstacles politiques par la guerre, nous aurons tous des raisons sérieuses de nous sentir assez mal à l'aise. Ces hommes ne comprennent pas que les récents succès de la science et de la technique ont rendu caducs non seulement les moyens militaires des années cinquante, mais encore les pensées et les conceptions qui s'adaptaient à ces moyens militaires.

A cet égard, je voudrais dire un mot du sens de deux adjectifs que l'on emploie souvent dans nos débats, les adjectifs "réaliste" et "utopique". Est-ce vraiment être réaliste que de s'engager dans une course qui conduit l'humanité vers un abîme sans fond? D'autre part, est-ce être utopique que de faire face à l'ampleur du péril mortel qui nous menace et d'en tirer les seules conclusions logiques, à savoir qu'il vaut mieux arrêter cette course avant qu'il ne soit trop tard. Je ne vois vraiment pas pourquoi nous devrions, aujourd'hui, définir le réalisme comme une attitude fatale d'acceptation du suicide, en considérant que nul ne peut rien faire pour l'éviter. Certes, il y a des forces puissantes qui nous poussent vers un holocauste. Ce serait manquer de réalisme que d'ignorer ou de méconnaître leur existence, que de vouloir minimiser l'effet qu'elles exercent sur des affaires mondiales. Cependant, la notion de réalisme ne peut pas et ne doit pas signifier qu'il faille nous incliner devant ces forces et adapter nos pensées et nos esprits à la conception que ces forces se font du réalisme.

M. Brucan (Roumanie)

Je ne puis m'empêcher de constater que, trop souvent, certains orateurs ont employé l'expression de "réalisme" dans ce sens précis. Qui plus est, certains se préoccupent beaucoup plus de ce qui pourrait se produire dans un monde sans armes que dans un monde armé jusqu'aux dents d'armes nucléaires.

Pourquoi le bon sens est-il si tristement minimisé aujourd'hui? Sommes-nous si évolués que les vérités évidentes, une fois qu'on les a reconnues, n'ont plus aucune importance pour étayer notre jugement? Ou est-ce que la guerre froide a pris une telle ampleur qu'il en est résulté un mode de penser qui lui est propre et qui est étranger au bon sens et à la logique?

Pour résumer la position du Gouvernement roumain, je dirai deux choses : tout d'abord, nous estimons que le moins que puisse et doive faire cette Commission à l'égard de cette question est d'appuyer comme il convient le principe d'un désarmement général et complet en tant qu'objectif final que les Etats Membres doivent tenter d'atteindre. D'autre part, il faut reconnaître que si nous, pays de l'Est, nous n'avons aucune raison de nous intéresser moins que vous au contrôle, en revanche, vous, pays de l'Ouest, vous n'avez aucune raison de vous intéresser moins que nous au désarmement.

M. MOCH (France) : Plusieurs des orateurs précédents ont énuméré un certain nombre de nos raisons d'espérer des progrès sur la voie du désarmement. Outre les contacts récents ou prochains, la plus importante me paraît être la reprise des négociations à Genève, après plus de deux ans d'interruption des pourparlers.

La France sera présentée à cette réunion. Elle y apportera son amour de la paix, sa volonté de la consolider par un désarmement aussi étendu que possible.

A l'inverse de l'URSS et de la Grande-Bretagne, nous n'exposerons pas aujourd'hui de plan complet. Le moment ne nous semble pas venu. Car notre Commission politique n'aurait pas, au cours de cette session, le temps matériel d'étudier plusieurs documents de ce genre, moins encore de tenter de les fusionner pour les rendre acceptables pour tous. Aussi serons-nous sans doute tous d'accord pour décider le renvoi au Comité de Genève, non seulement des plans déjà développés, mais aussi des suggestions qui ont déjà été ou qui seront faites au cours de notre actuel débat.

M. Moch (France)

Si je renonce à exposer aujourd'hui un plan d'ensemble, je crois par contre utile de vous indiquer le sens de nos préoccupations et la direction de nos réflexions parisiennes.

Tous les hommes ayant présidé aux destinées de mon pays ont au coeur la même volonté de consolider la paix en réduisant le risque des armements. Ma présence parmi vous, aujourd'hui comme depuis tant d'années sans interruption, suffit à prouver la continuité de notre politique en ce domaine.

Tout homme d'Etat français a vécu au moins une guerre mondiale, souvent les deux. Les plus âgés ont été élevés dans le souvenir du conflit précédent et de l'amputation, pendant quarante-sept ans, de deux provinces ardemment françaises. Nul n'a oublié l'effroyable bilan des deux guerres mondiales pour nous : sur vingt millions d'adultes, plus de deux disparus, sur les champs de bataille ou dans les bagnes de la déportation; des ruines équivalant, pour les deux conflagrations, à de nombreuses années du produit national, du travail cumulé de tous les Français.

Chacun connaît enfin des chiffres traduisant la tragique progression de la science de mort : de 1914 à 1918, dix milles balles de fusil ou dix projectiles d'artillerie étaient nécessaires pour abattre un seul ennemi abrité dans une tranchée. De 1939 à 1945, l'aviation a utilisé en moyenne une tonne et demie de bombes d'avion pour anéantir une seule vie humaine, militaires et civils, adultes et nouveaux-nés, confondus dans les ruines des cités bombardées. Demain quelques kilogrammes seulement de matières nucléaires détruiraient des millions d'êtres et interdiraient toute vie sur des milliers de kilomètres carrés.

Si j'évoque ce passé sanglant et ces éventualités plus tragiques encore, c'est pour affirmer, dès le début de mon exposé, qu'aucune proposition de désarmement, général ou partiel, ne sera, à priori, rejetée par la France et qu'un devoir commun s'impose à nous : rechercher dans chaque suggestion ce qui peut être accepté par tous et ce qui doit être aménagé ou modifié pour la faire admettre par chacun.

A la lumière de ces réflexions générales, aujourd'hui banales, je veux indiquer les trois principes guidant nos études actuelles, avant de faire quelques remarques sur les plans déjà exposés.

M. Moch (France)

Premier sujet de méditations : nous devons prendre en considération les situations techniques d'aujourd'hui. Depuis l'interruption, en 1957, des pourparlers sur le désarmement, l'accélération des progrès scientifiques a créé des risques nouveaux et aggravé des périls anciens. La ruée vers la stratosphère d'engins à tête thermonucléaire s'avère plus redoutable encore que l'ancienne course aux bombes d'avion. Elle généralise le danger de destructions quasi-universelles par de monstrueux robots progressant à des milliers de kilomètres à l'heure. Elle ouvre la voie à la tragique éventualité d'une guerre totale déclenchée par accident, par erreur ou par fausse interprétation.

La multiplication des trajectoires stratosphériques s'accélère au point qu'il sera vite trop tard pour concevoir et appliquer des méthodes de désarmement dans le domaine complexe des fusées et des satellites. Les gouvernements de 1960 renouvelleront-ils l'erreur, lourde de conséquences, commise par ceux qui, en 1946 et les années suivantes, ne surent pas dégager un compromis relatif à la production de matière fissile à des fins militaires? Les obstinations d'alors engendrèrent le franchissement, maintes fois signalé depuis des années par le représentant de la France, de ce point of no return, de ce "point de non retour" au delà duquel devenaient impraticables des mesures d'inspection, relativement aisées à mettre en oeuvre en deçà de ce point. D'où la course accélérée à la production d'armements nucléaires se superposant à celle, ancienne déjà, engagée dans le domaine conventionnel. D'où aussi le fardeau accru des budgets militaires, les tensions multipliées dans le monde, l'angoisse universelle.

La même absence de politique constructive restera-t-elle notre loi en matière de satellites et de fusées?

Pour exploiter la dure leçon de 1946, nous estimons nécessaire d'accorder, dans tout programme de désarmement, une large priorité aux mesures interdisant d'abord la multiplication, ensuite la fabrication et la détention de tous les véhicules d'engins nucléaires : satellites, fusées, avions supersoniques ou à grand rayon d'action, sous-marins de haute mer, porte-avions, rampes de lancement, etc..

Puisque les intransigeances passées rendent aujourd'hui vain tout contrôle effectif des stocks de matière nucléaire; puisque les peuples n'auront jamais plus la certitude d'une totale reconversion de ces stocks à des fins pacifiques, nous

M. Moch (France)

suggérons d'apaiser angoisses et méfiances en commençant l'effort de désarmement par l'élimination des plus redoutables véhicules des matières de destruction universelle. Une telle réalisation devrait être étudiée en tout premier rang.

Une fois admise cette priorité, nous serions prêts à envisager toutes modalités d'application. Je ne désire en préciser aucune aujourd'hui. A titre de simple indication, nous pourrions, par exemple, admettre une première étape de déclaration des programmes et des existants à l'Organisation internationale du désarmement; une deuxième étape d'essais stratosphériques soumis à préavis et à contrôle; une troisième d'interdiction, de destruction, de contrôle des stocks, des infrastructures et des usines, au cours de laquelle ne subsisteraient que certains matériels aériens et navals agréés, correspondant aux besoins de la sécurité interne et aux obligations découlant de notre Charte. Ceci, je le répète, n'est qu'une esquisse des études à entreprendre.

Je ne détaillerai pas les opérations de désarmement dans les autres domaines. Encore une fois, je n'ai pas l'ambition, aujourd'hui, de présenter un plan, mais seulement de formuler quelques suggestions sur la hiérarchie relative des opérations et de souligner qu'elle s'est modifiée depuis deux ans. La technique de guerre n'est plus, en cet automne de 1959, celle de l'été de 1957, lors de l'arrêt de nos pourparlers, ni, moins encore, celle des années précédentes. Sur ce point, je suis en accord avec ce que vient de dire le représentant de la Roumanie, avec lequel je ne me rencontrerai pas en d'autres domaines.

Si la priorité appartient aujourd'hui d'abord à la destruction des véhicules de la matière nucléaire, ensuite à l'élimination de celle-ci des arsenaux, nous devons réciproquement constater que le développement des engins réduit l'importance des armes conventionnelles et, plus encore, celle des effectifs les mettant en oeuvre.

Les hommes de mon âge ont assisté, jeunes soldats, à la disparition, face aux armes à tir rapide, de la cavalerie, fière de ses charges d'antan. Le cheval, la plus noble conquête de l'homme, selon Buffon, a cédé la place au cheval-vapeur; la cuirasse individuelle, au blindage collectif.

M. Moch (France)

La première guerre mondiale a marqué la prééminence de l'artillerie; la seconde, celle des chars. Peu de décennies après leur apothéose, ces armes savantes s'étiolent, victimes de l'atome. L'aviation pilotée s'efface devant les robots de la statosphère. De minuscules équipes de techniciens, mettant en pratique les découvertes des savants, se substituent aux lourds bataillons de jadis. La diminution des effectifs d'une armée, loin de signifier un effort de désarmement, traduit aujourd'hui une modernisation de l'armement et un accroissement de la puissance de destruction. On réduit le nombre des hommes pour compenser budgétairement - d'ailleurs dans une très faible mesure - le coût accru des engins modernes, et plus encore, parce que ceux-ci obligent, dans une guerre totale, à diluer au maximum les effectifs minimaux qu'il convient de conserver pour assurer l'occupation du terrain.

Ces remarques, sans doute peu originales, ne dictent-elles pas l'ordre des études à reprendre à Genève et des réalisations à proposer?

Dernière considération guidant nos réflexions : si l'évolution accélérée de la technique nous impose de repenser la hiérarchie des opérations de désarmement, certains principes anciens conservent pourtant leur valeur et trouvent application aujourd'hui comme hier.

L'un consiste dans la nécessité de ne pas bouleverser, pendant les opérations de désarmement les parités anciennes. Tant que subsistent des armées, il s'agit en effet d'accroître simultanément et parallèlement la sécurité de tous, et non pas celle des uns au détriment de celle des autres, ce qui rendrait le plan inacceptable pour ces derniers.

Ce principe oblige à corriger ce qu'a de trop absolue la seule considération des hiérarchies. Nous devons à la fois tenir compte des urgences relatives et de la nécessité d'imbriquer les opérations dans les divers domaines techniques du désarmement, donc prévoir à chaque étape des mesures simultanées telles que leur somme laisse à chacun une sécurité sans cesse accrue.

M. Moch (France)

Il est également nécessaire de prévoir le contrôle, non pas, comme l'a dit M. Kouznetsov, "le contrôle sans désarmement", que la France repousse tout autant que le désarmement sans contrôle, mais le contrôle du désarmement, dont le but, à chaque étape, est de dissiper des méfiances, en donnant à tout Etat la certitude que les autres s'acquittent fidèlement de leurs obligations.

Je connais la thèse soviétique : le contrôle loin de rétablir la confiance, multiplierait les suspicions au cours des opérations de désarmement et ne devrait pleinement fonctionner qu'après leur achèvement. Sous cette forme extrême, elle s'oppose entièrement à la nôtre. Antagonisme ayant entraîné notre lent cheminement sur une route en impasse.

Je demeure persuadé cependant que des compromis seront dégagés. Car - et c'est notre troisième ligne directrice - nous avons la volonté de mettre fin à des débats académiques et d'aboutir à des résultats concrets. Je n'ai cessé de prêcher la conciliation, l'abandon des positions tranchées. Est-ce vraiment une tâche dépassant nos moyens? Je ne le crois pas : il est possible de concevoir un plan dans lequel se fondront des conceptions hier opposées.

Si, par exemple, la première étape ne comporte que déclarations, limitations et "congélations", nous pouvons l'imaginer sans contrôle sur place, sans ce que nos collègues soviétiques baptisent un "espionnage économique". Nous pouvons accepter dans ce cas que chacun s'en remette entièrement pour sa mise en oeuvre à la bonne foi des autres.

Une telle étape serait certes limitée, correspondrait à un arrêt de la course aux armements plus qu'à un début de désarmement. Mais ne faut-il pas un point mort pour passer de la marche avant à la marche arrière? Même restreintes, ces mesures auraient une vertu psychologique considérable car elles permettraient un"démarrage", un "dégel" de positions longtemps antagonistes.

Si, dans cette phase, l'organisation internationale du contrôle n'avait d'autre rôle que de rassembler les renseignements fournis par toutes les puissances, dans la deuxième, au contraire, elle effectuerait des inspections aussi limitées que possible, exactement appropriées aux mesures alors réalisées. C'est seulement au cours de la troisième étape que le contrôle serait pleinement installé.

M. Moch (France)

De même, nous croyons que les interdictions morales, solennelles mais incontrôlables, laissent subsister la méfiance tant que, par d'autres voies, la bonne foi de chacun n'est pas solidement établie. La France et d'autres pays ont signé naguère le Pacte Briand-Kellog mettant la guerre hors la loi. Il n'a pas empêché la deuxième guerre mondiale. Nous savons cependant quel prix la délégation soviétique attache à de telles déclarations. C'est pourquoi, toujours mûs par une volonté de conciliation, nous sommes disposés, M. Couve de Murville l'a rappelé dans le débat général, à inclure de semblables engagements dans un plan d'ensemble lorsque d'autres mesures, elles contrôlables et contrôlées, auront contribué à rétablir un minimum de confiance internationale.

Nous pouvons ainsi concevoir un plan s'inspirant à la fois de la technique actuelle des armements en cette année 1959 qui finit, de nos efforts passés et aussi de désirs fermement affirmés par d'autres délégations. Nous souhaitons que le Comité de Genève examine le problème dans cet esprit de conciliation.

Je ne crois pas opportun d'analyser dans le détail les deux schémas de plan exposés ici. Celui du Secrétaire d'Etat de la Grande-Bretagne, rappelé par le Ministre d'Etat, M. Ormsby-Gore, que je veux remercier de ses paroles trop aimables, s'inspire pour une part des travaux communs franco-britanniques antérieurement présentés. L'autre plan trace une voie absolue, conduisant à ce désarmement intégral dont rêvent certes les peuples, mais qui ne se conçoit aussi total, que si, en même temps, est créée une force internationale jouant entre les Etats le rôle des services d'ordre parmi les citoyens. Je souligne simplement que ces deux plans présentent un trait commun, et sans doute un seul : celui de ne pas donner à la destruction des véhicules de la matière nucléaire la priorité totale, qui, selon nous, s'impose aujourd'hui. Le projet britannique aborde la question accessoirement et partiellement en deuxième étape sous la forme - je cite - d'un "accord sur un système garantissant l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique", l'interdiction des engins militaires intervenant seulement en troisième étape.

M. Moch (France)

Le plan soviétique comporte des variantes, toutes également audacieuses, contenues dans la déclaration du Président du Conseil (A/PV.799), dans le texte remis au cours de la même séance, puis dans la déclaration faite ici par le Premier Vice-Ministre des affaires étrangères (A/C.1/PV.1026).

M. Moch (France)

Sans entrer dans le détail de ces trois documents, nous en retenons que le danger du recours à l'espace extra-atmosphérique, comme ceux de l'utilisation de la mer depuis l'Antiquité et de l'espace aérien depuis 1914, est largement mis en valeur, mais que les destructions nécessaires figurent en troisième étape, les deux premières étant réservées aux armements conventionnels, aux effectifs et aux bases à l'étranger.

Ne disposant pas,au cours de cette session, du temps nécessaire pour une étude et une discussion de ces conceptions générales, je me borne à deux remarques visant, l'une la formule suggérée pour le contrôle et l'autre, la conception "maximaliste" - si je puis m'exprimer ainsi - du plan soviétique.

Sur le premier point, je me réfère à ce que j'ai dit tout à l'heure : il nous faudra trouver un compromis. Il n'est pas possible de créer seulement à la fin de la troisième étape, ou même au cours de celle-ci, un - je cite le document soviétique - "organe de contrôle international chargé de vérifier l'exécution des mesures de désarmement général et complet", alors que, dans les phases précédentes, on aurait supprimé toutes les armées et toutes les installations militaires. Il serait inconcevable de s'en rapporter à la bonne foi de chacun au cours d'opérations d'une telle ampleur.

J'ajoute d'ailleurs que mon inquiétude est quelque peu accrue par une déclaration faite à l'instant par le représentant de la Roumanie que je cite d'après son texte anglais, le seul que je possède :

> "In our opinion, before dealing with control, one should know what if anything, should be controled".

Je n'ai pas besoin de souligner ce qu'a d'excessif l'hypothèse que rien - nothing - ne devrait être contrôlé. M. Kouznetsov n'a certainement pas souhaité cette interprétation abusive de la pensée de M. Khrouchtchev.

Les rédacteurs de ce document se rendent d'ailleurs compte du danger de thèses excessives puisque, s'ils n'admettent cet organisme qu'en fin de troisième étape, ils parlent, dès le début de la première, d'une réduction des effectifs - et je cite - "sous contrôle approprié", - "anything will be done" ce qui suppose la constitution d'un système d'inspections internationales dès le commencement des opérations. Contradiction au moins apparente qui facilitera une transaction graduant simultanément les mesures de désarmement et les vérifications, sur une base du genre de celle que j'ai tout à l'heure esquissée.

Nous sommes certainement tous d'accord sur les considérations générales précédant le plan soviétique; sur les avantages que tous les peuples retireraient d'un désarmement intégral les délivrant de leur angoisse, leur permettant de régler les litiges politiques, de restituer à l'économie productive la main-d'oeuvre libérée des casernes, de supprimer les entraves au commerce international, et surtout d'accroître l'aide aux pays insuffisamment développés.

Ce dernier aspect est essentiel à nos yeux. Il faut, aussi rapidement que possible, combler l'abîme entre majorité affamée du globe et minorité prospère. Devoir de solidarité et de civilisation coïncidant avec l'intérêt de tous. On me permettra de rappeler que la France a multiplié les propositions d'aide de ce genre, notamment à la Conférence au sommet de 1955; qu'elle estime - le Président de la République française le rappelait récemment - un tel effort indispensable avant même toute solution du problème du désarmement; que celle-ci une fois mise en oeuvre, devra entraîner un accroissement massif de tels virements.

On m'excusera aussi de souligner que, dès à présent, la France consacre à l'expansion des territoires insuffisamment développés des capitaux publics et privés s'élevant en 1957 à plus de 418 milliards de francs, soit 837 millions de dollars (document E/3131 des Nations Unies) ou près de 2 pour 100 de son produit national total. C'est là un effort très supérieur à celui d'autres puissances plus peuplées ou plus riches. Par rapport au seul revenu national - et pour ne citer que des Etats fournissant des statistiques comparables entre elles - l'effort français est plus que double en pourcentage de l'effort de la Grande-Bretagne et triple de celui des Etats-Unis. Si on rapporte cet effort à la fois à la population et au revenu national, j'éprouve une certaine satisfaction et même une certaine fierté à constater que, par habitant et en pourcentage du revenu individuel moyen, il est plus que trois fois supérieur au britannique et moitié plus lourd que l'américain. Pourtant, nous souhaitons vivement le majorer encore d'un pourcentage des économies futures réalisées sur notre budget militaire.

Reste le grand point d'interrogation : un désarmement intégral est-il aujourd'hui réaliste et réalisable? Les ordres privilégiés - Noblesse et Clergé - ont, à l'aube de la Révolution française, sacrifié et aboli leurs privilèges au cours de la célèbre Nuit du 4 août. Une deuxième Nuit du 4 août internationale est-elle concevable, qui abolirait toutes les forces armées de tous les pays?

M. Moch (France)

J'écarte d'emblée un argument, celui de la nécessité du service militaire, de la valeur morale du métier des armes considéré comme école de courage et de discipline. D'autres moyens moins coûteux, moins lourds de risques, permettent de former des générations probes, intrépides, entreprenantes. L'armée, à nos yeux, est encore nécessaire tant que règne la méfiance. Si elle devient, comme nous le souhaitons tous, un organe superflu, nul doute que les jeunes et leurs familles s'en réjouiront et que les gouvernements sauront transférer à des emplois productifs leurs effectifs de carrière, comme ils reconvertiront aisément leurs arsenaux à des fins économiques.

M. Moch (France)

Ainsi, dans un monde pacifié, les peuples se passeront aisément d'armées permanentes. La difficulté n'est pas là. Le vrai problème, le seul, réside dans la nécessité de progressions parallèles de la pacification des esprits et de l'abolition des armées.

C'est ici que j'hésite à partager la foi et l'enthousiasme des représentants de l'Union soviétique. Je regrette de croire, mais pense sincèrenemtn, que nous ne transformerons pas la mentalité humaine d'un coup de baguette magique. Quatre années de course au désarmement intégral n'effaceraient pas l'empreinte de millénaires de luttes, ni surtout celle de décennies de méfiance mutuelle. "Qui veut voyager loin ménage sa monture" affirme un vieux proverbe français possédant sans aucun doute son équivalent dans la langue russe, particulièrement riche en ce domaine comme en d'autres. Pour aller au bout du désarmement, ne soyons pas trop ambitieux à court terme. Gardons-nous de confondre des formules de propagande, même généreuses et sincères, avec l'âpre réalité qui nous confronte.

Mais je demeure optimiste. M. Khrouchtchev nous a proposé son plan intégral; ou bien cinq mesures partielles que je ne veux pas étudier aujourd'hui; ou encore le retour au plan soviétique du 10 mai 1955, moins explicitement général que celui de 1959. Il prouve ainsi son absence de parti pris. M. Selwyn Lloyd a suggéré un schéma modifiant quelque peu nos idées communes antérieures. Moi-même, je viens de faire quelques suggestions nouvelles dont je demande qu'elles soient déposées comme documents de cette Commission et mises à la disposition du Comité des dix. D'autres propositions, sans doute, surgiront au cours de ce débat.

Renvoyons le tout au Comité de Genève. Rappelons-lui aussi, sans insister sur un passé décevant, la valeur des travaux d'experts. Dès 1957, j'ai suggéré à Londres de confier à de tels groupes l'étude technique de problèmes délimités. Ici même, l'an dernier, j'ai proposé d'appliquer cette procédure à la prévention des attaques par surprise, à l'arrêt de la production de matière fissile à des fins militaires, à l'étude des budgets de défense, à la réduction des effectifs et des armements, à l'utilisation de l'espace cosmique et aux procédés de contrôle de chacune de ces mesures. Cette Commission, puis l'Assemblée, ont exprimé l'espoir que la première organisée de ces réunions de travail, celle relative à la prévention des attaques par surprise, arrive à un large accord technique. Nous n'avons pas réussi : les travaux ont été interrompus au bout de 6 semaines, une délégation ayant

M. Moch (France)

soulevé des problèmes politiques hors de la compétence des experts. Je le rappelle sans amertume aucune et demeure persuadé de l'utilité de recourir à des groupes de techniciens, lors des prochains travaux de Genève.

Guidés par leur amour de la paix, et aussi par leur raison - qui leur impose de réussir - dix négociateurs vont, au début de 1960, emporter en Suisse notre commune espérance. Ils savent que, si des nécessités de réalisme ont imposé de limiter étroitement leur nombre, tous les membres de notre Commission plénière du désarmement, c'est-à-dire de cette Commission politique, seront en pensée et en encouragement auprès d'eux et qu'unanimes ils souhaitent que leur soit, l'an prochain, offert un plan aussi étendu que possible, délivrant les hommes de l'angoisse et leur assurant plus de prospérité.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Le représentant de la Roumanie ayant demandé à user de son droit de réponse, je lui donne la parole pour une brève déclaration.

M. BRUCAN (Roumanie) : Je parlerai en français afin que M. Moch puisse comprendre mieux ce que j'ai à dire.

Je crois que l'interprétation donnée par M. Moch à une phrase de mon discours se peut expliquer seulement par le fait qu'au lieu d'écouter la traduction française de cette phrase, il a préféré considérer le texte anglais. Dans le membre de phrase "what, if anything, should be controled", if anything veut dire "en admettant que quelque chose doive être contrôlé", et non pas "en admettant que rien ne doive être contrôlé", comme il l'a interprété.

M. MOCH (France) : Je voudrais répondre au représentant de la Roumanie en le remerciant. Je comparerai soigneusement les deux traductions. J'exprime simplement le regret qu'il n'ait pas parlé dans un français qu'il semble posséder très bien, ce qui m'aurait évité cette difficulté.

M. BISBE (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : Nous constatons un phénomène vraiment encourageant, après tant de déceptions et tant de vaine rhétorique au nom de la paix, et qui constitue la première manifestation de compréhension et de progrès dans la voie du désarmement. Notre Commission, sans s'engager dans un débat infructueux, a accepté la proposition de son Président, que je félicite au

M. Bisbe (Cuba)

nom de ma délégation, tendant à inscrire comme premier point de l'ordre du jour la question du désarmement, en donnant la priorité, parmi les points que cette question comporte, à la question du désarmement général et complet, qui est sans nul doute le problème le plus vaste, et qui a été présentée par l'Union soviétique. Cette unanimité, que l'on ne constate pas toujours en cette enceinte, est un facteur encourageant qu'il convient de souligner, car jamais autant que maintenant les peuples n'ont désiré la paix. Après les deux guerres mondiales qu'a connues ce siècle, nous avons été les témoins d'un progrès scientifique vertigineux. En effet, aussitôt après la conquête de la physique nucléaire, nous avançons rapidement dans celle de l'espace cosmique. La conception des armes nucléaires et thermo-nucléaires a été suivie par la découverte des fusées, qui ont laissé loin derrière elles les bombardiers désuets et qui peuvent lancer sur les objectifs une charge meurtrière.

M. Bisbe (Cuba)

Le sort du monde et de la civilisation est entre les mains d'un club nucléaire puissant; et comme déjà la première bombe atomique a été lancée alors que cela n'était peut-être pas nécessaire pour assurer une victoire presque certaine, nous ne savons pas, malgré la terreur inspirée aux parties en présence par la menace de destruction totale, à quel moment un incident d'ordre secondaire ou une guerre entamée avec des armes de type classique fera surgir l'étincelle qui allumera le conflit nucléaire. Il est temps de nous arrêter; ce jeu est trop dangereux et il y a là une responsabilité trop lourde pour l'homme qui n'est pas encore arrivé à gagner la principale bataille qui, au sens platonique du terme, est la conquête de lui-même, la conquête de son libido dominandi, de cette terrible ambition du pouvoir, et qui possède maintenant des armes dont il est impossible d'imaginer la puissance destructrice. Tant que l'homme n'est pas arrivé à la conquête dont je parle, il est capable de détruire toute civilisation et d'effacer de la surface de la terre toute l'espèce humaine.

Car, après une guerre mondiale nucléaire, il n'y aurait plus ni vainqueurs ni vaincus; et cette réalité terrible est sans doute aujourd'hui le facteur le plus décisif en faveur du désarmement. Nous n'avons pas d'autre solution que le règlement de ce problème; sans cela, la course aux armements nous conduira à la catastrophe. En ce moment, la crainte de la guerre est un facteur de paix. Ceci n'est pas une conception utopique; la crainte de la guerre est un facteur réaliste, le seul qui, à l'heure actuelle, plus que la guerre froide, les propagandes à l'usage extérieur et les déclarations sensationnelles qui ne sont pas en harmonie avec les faits et sont contredites par les actes, a provoqué un tournant radical dans la politique extérieures des grandes puissances.

Avant même l'ouverture du débat général, nos travaux ont été inaugurés par une réunion de la Commission du désarmement, tenue le 10 septembre dernier, afin d'examiner une lettre envoyée le 7 septembre au Secrétaire général par les représentants permanents de la France, de l'Union soviétique, du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique.

M. Bisbe (Cuba)

Une fois encore, nous avons été placés devant un fait accompli; nous avons été informés qu'avant de clore leur conférence, à Genève, les Ministres des affaires étrangères avaient décidé de créer un comité de dix membres au sein duquel seraient représentés, sur une base paritaire, les pays démocratiques et les pays soviétiques, de manière à faire progresser le plus efficacement possible les négociations relatives à la question du désarmement.

Pour la délégation de Cuba, il est indiscutable - et nous nous étions prononcés dans ce sens lors de la séance du 10 septembre dernier - que la création du comité des dix par les quatre grandes puissances enlève des possibilités d'action à la Commission du désarmement des Nations Unies, qu'elle limite et diminue les fonctions et les responsabilités de notre organisation mondiale en ce qui concerne le désarmement.

En effet, si nous sommes vraiment résolus, comme le dit la Charte, à épargner aux générations futures le fléau de la guerre, il est évident que c'est l'Organisation des Nations Unies qui doit assumer la responsabilité principale en ce qui concerne les mesures de désarmement. C'est pourquoi nous tenons à dire ici combien nous préoccupe cette tendance à régler, en marge de l'Organisation, de nombreux problèmes qui, aujourd'hui, sont des motifs d'inquiétude au point de vue international. Le règlement multilatéral des problèmes est remplacé par un examen limité à un groupe de grandes puissances; et même cette solution est réduite à la négociation bilatérale entre les représentants des deux plus grandes puissances de notre époque. Il y a là une situation dangereuse; car, en matière de désarmement, nous devons tous être entendus et nous voulons tous l'être. Si les grandes puissances détiennent la possibilité de déclencher les conflits, il est indubitable que, lors du prochain conflit, les petites puissances, comme les grandes, en subiront les conséquences.

C'est au Comité des dix, qui commencera à se réunir, en principe, au début de l'année prochaine à Genève, qu'incomberont maintenant les initiatives et les décisions. Nous serons informés des activités du Comité et nous informerons le Comité des dix de ce que nous faisons. Tel est l'esprit de la résolution qui fut adoptée à l'unanimité à la séance du 10 septembre dernier de la Commission du désarmement.

M. Bisbe (Cuba)

Mais, ce qui importe, en définitive, en matière de désarmement, c'est la solution; ce n'est pas tellement l'organisme, la procédure ou le moyen permettant d'y arriver. Les peuples sont fatigués d'entendre parler de désarmement comme d'un rêve utopique ou comme d'une réalité possible, sans aboutir à une solution quelconque. Nous pensons que, si l'examen du problème du désarmement a été enlevé aux Nations Unies, ce que nous exposons ici - puisque nous ne pouvons rien faire d'autre que d'exposer des plans et de lancer des idées - pourra néanmoins se traduire peut-être en décisions du Comité des dix; si tel était le cas, ce nouvel organe aurait été bienfaisant; car les peuples - et plus spécialement ceux des pays puissants - ne s'intéressent qu'à une seule chose : un progrès dans la voie du désarmement, c'est-à-dire vers une paix stable.

En ce qui concerne la question du désarmement général et complet, la délégation soviétique a fait jusqu'à présent quatre déclarations fondamentales au cours de la présente session : le discours de M. Khrouchtchev devant l'Assemblée générale, le 18 septembre dernier, la déclaration du Gouvernement soviétique lorsque sa délégation a présenté le point à l'ordre du jour et les interventions de M. Kouznetsov d'abord dans la discussion générale en séance plénière de l'Assemblée générale et ensuite devant la Première Commission.

Le fait que l'une des deux plus grandes puissances du moment procède à une déclaration de cet ordre est indéniablement d'une immense importance. "Le désarmement général et complet signifie, de l'avis du Gouvernement soviétique, que tous les Etats, sans exception, renoncent à conserver des forces armées, de quelque type qu'elles soient, à l'exception de contingents minima pour assurer la sécurité intérieure (milices, police), contingents qui seraient équipés d'armes légères et serviraient à maintenir l'ordre public à l'intérieur de chaque pays".

Cette déclaration, qui nous transporte dans un monde idéal, permet d'entrevoir les possibilités qui s'ouvriraient si les hommes consacraient à une oeuvre de construction dans une paix dynamique, tout le matériel humain et toutes les ressources économiques engloutis aujourd'hui dans une course aux armements effrénée.

M. Bisbe (Cuba)

D'après M. Khrouchtchev, cent millions d'hommes employés aujourd'hui à des oeuvres de guerre seraient rendus à des oeuvres de paix et que les cent milliards de dollars que représentent les dépenses militaires faites par tous les Etats pourraient être affectés à des entreprises pacifiques, au relèvement des conditions de vie des hommes et à une assistance beaucoup plus considérable aux peuples insuffisamment développés. On aspire à réaliser ce plan en quatre ans, au moyen de trois étapes.

Pour si utopique que le programme soviétique semble être ou puisse être, nous ne devons ni le sousestimer, ni le réduire à une simple tentative de propagande. Le désarmement général et complet n'est peut-être, pour le moment, qu'une idée, une intention, une parole, un objectif à réaliser. Mais il est incontestable que c'est la plus belle des idées, la meilleure des intentions et l'objectif le plus désiré.

M. Bisbe (Cuba)

La délégation de Cuba ne peut en principe rejeter l'idée d'un désarmement général et complet. Nous savons qu'il est à peu près impossible de parvenir à cet idéal sans changer la nature de l'homme, son essence même. Nous comprenons qu'il est impossible, en une brève période de quatre ans, de débarrasser l'homme de ses ambitions, de ses griefs, de ses rancoeurs, de ses désirs de conquête ou de vengeance, quand bien même nous nous efforcerions de cacher tous ces sentiments sous de nobles paroles. Il est rare que les utopies se réalisent, mais elles sont toujours belles. D'autre part, la nation qui prend cette initiative nous affirme qu'elle ne rejette pas la thèse réaliste d'un désarmement progressif. Tout semble indiquer, et c'est ce qui importe, que nous nous trouvons placés dans une conjoncture heureuse, que nous avons atteint l'heure la plus propice à la discussion et à l'entente.

La proposition russe a été accueillie favorablement sans cependant que fassent défaut les critiques et les remarques nécessaires. M. Lodge, représentant des Etats-Unis, a notamment déclaré :

"... nous voudrions assurer l'Union soviétique que lorsqu'il s'agira de traduire les mots en actes en faveur du désarmement et de la paix, elle trouvera les Etats-Unis déterminés à obtenir des résultats concrets" (A/C.1/PV.1027, page 18).

Avant que M. Khrouchtchev ne prononce son discours, le Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni nous a présenté un plan de désarmement progressif qui doit être étudié de concert avec le plan soviétique par le Comité des dix Puissances. De son côté, le Ministre des affaires étrangères de la France a également défini la position de son gouvernement que son représentant a confirmée aujourd'hui. M. Couve de Murville a déclaré qu'il est bien évident qu'en matière de désarmement le mieux serait d'aller jusqu'au bout : depuis qu'il y a des guerres, nous a-t-il dit, l'homme rêve d'un monde sans forces armées.

La question du désarmement gravite autour d'un aspect fondamental, à savoir le contrôle ou l'inspection à laquelle le désarmement doit être soumis. Il doit y avoir contrôle parce que la méfiance subsiste et que seul un désarmement contrôlé est une garantie de la confiance future indispensable. A cet égard, la délégation de Cuba s'associe sans réserve à la thèse défendue par les Puissances occidentales, mais il nous semble que l'on joue quelque peu sur les mots. Sans doute existe-t-il sous ce rapport un certain motif de découragement : il est des Puissances que l'on

M. Birbe (Cuba)

accuse de parler de désarmement, mais de ne pas le vouloir. Il faut dissiper ce malentendu; plus que divergence sur le fond, il y a conflit sur la forme. Les Puissances occidentales recommandent, préconisent le désarmement à la condition qu'il soit accompagné d'un contrôle aussi efficace que possible, mais elles subordonnent l'accord sur le désarmement à l'accord sur le contrôle. M. Lodge nous disait de la manière la plus nette qu'il ne saurait y avoir un désarmement à 100 pour 100 avec un contrôle à 10 pour 100. Au contraire, la thèse soviétique donne la priorité aux accords sur le désarmement, ne faisant intervenir qu'en second lieu les mesures de contrôle. M. Kouznetsov a résumé la position de l'Union soviétique en affirmant que le monde n'avait pas besoin d'un contrôle sans désarmement, mais avait besoin d'un contrôle du désarmement.

Il est certain que le désarmement doit être parallèle au contrôle. M. Lodge, de son côté, nous a dit : "A notre avis, l'Union soviétique et ses alliés mettent la charrue avant les boeufs". Il nous semble absurde que cette discussion qui crée une impasse en matière de désarmement se poursuive plus longtemps. La solution réside dans une action simultanée, terme que, s'agissant de traduction, connaissent bien les habitués de nos débats aux Nations Unies, ce qui revient à dire, appliqué à la pensée de M. Lodge, qu'il faut mettre charrue et boeufs à leur place respective.

On ne peut penser que l'Union soviétique rejette le principe du contrôle car, s'il en était ainsi, il faudrait reconnaître qu'elle ne souhaite pas aboutir à un accord sur le désarmement. "L'Union soviétique", nous a dit M. Kouznetsov, "a toujours été favorable à l'élaboration des moyens de contrôle nécessaires à la mise en oeuvre des mesures de désarmement", et il a ajouté : "Le Gouvernement soviétique a souvent présenté aux Nations Unies des propositions fort complètes concernant la création d'un système international approprié de contrôle ou d'inspection de l'application de mesures pratiques de désarmement".

Ce que craint le Gouvernement de l'Union soviétique, c'est que le contrôle de l'application des mesures de désarmement ne se transforme en fait en un service d'espionnage et de compilation de renseignements militaires susceptibles d'être utilisés à l'encontre de la sécurité d'un Etat donné.

M. Bisbe (Cuba)

Je ne crois pas pour ma part que telle soit l'intention des Puissances occidentales. S'il est impossible de concevoir un désarmement sans contrôle, il est à plus forte raison ridicule d'admettre qu'une Puissance quelconque puisse accepter un système de contrôle sans désarmement. Tel est le point essentiel de la discussion actuelle.

Sommes-nous vraiment éloignés d'un accord si les grandes Puissances désirent sincèrement adopter au plus tôt des mesures totales ou partielles de désarmement? Nous laissons le soin de répondre à cette question au représentant des Etats-Unis. Parlant des efforts des quatre grandes Puissances pour résoudre le problème du désarmement, M. Lodge a déclaré qu'elles sont parvenues à se mettre d'accord pour suspendre les expériences nucléaires et pour élaborer le mécanisme de contrôle à mettre au point parallèlement. L'acceptation de ce principe clé de la part de l'Union soviétique, a ajouté le représentant des Etats-Unis, est fort encourageante quant aux perspectives qu'elle ouvre en matière de contrôle des armements.

Les plans de désarmement total ou partiel soumis aux Nations Unies devront être étudiés par le Comité des dix puissances, mais je crois qu'en l'occurrence il est nécessaire de faire certains commentaires tant sur le plan anglais que sur le plan soviétique.

Dans le plan britannique, le désarmement en matière d'engins nucléaires et thermonucléaires se trouve abordé dès la première étape. Cette disposition nous semble fort indiquée, puisque ces armes-là sont les plus redoutables. M. Khrouchtchev a rappelé la déclaration d'un spécialiste américain de physique nucléaire aux termes de laquelle l'explosion d'une seule bombe à hydrogène libérerait plus d'énergie destructrice que l'accumulation des bombes utilisées par tous les pays du monde dans toutes les guerres antérieures. Dans le plan britannique, l'interdiction des expériences nucléaires et la cessation de l'utilisation des matières fissiles à la fabrication des armes atomiques et nucléaires se trouvent prévues en premier lieu et ce n'est par contre qu'à la deuxième étape que ce plan envisage la réduction des armes nucléaires et thermonucléaires existantes. Cela est grave parce qu'il y a aujourd'hui dans les arsenaux des grandes Puissances des stocks d'armes atomiques et à hydrogène capables de détruire plusieurs fois l'humanité. Ce qui constitue l'étape première du plan britannique est la partie finale du plan soviétique de désarmement général et complet. Il nous semble que, sous ce rapport, le plan britannique est de meilleure inspiration que le plan soviétique.

M. Bisbe (Cuba)

Si le péril majeur, pour l'humanité, est une guerre nucléaire, ce qui est le plus urgent n'est pas le désarmement dans le domaine des armements de type classique, quelque inquiétant que soit l'accroissement de leur pouvoir destructif, mais bien le désarmement dans le domaine des armes nucléaires et thermonucléaires. Le plan de désarmement général et complet soumis par l'Union soviétique prévoit un délai de quatre années. Le plan britannique procède par étapes, sans préciser la durée de ces étapes.

Dans la première étape du plan britannique, on englobe la question de la prévention des attaques par surprise, l'étude des problèmes relatifs à l'utilisation de l'espace cosmique, ainsi que l'examen de la nature et des attributions d'un organe de contrôle international. Dans la deuxième étape, on prévoit une réduction de la production de matières fissiles à des fins militaires et la réduction des stocks d'armes nucléaires. Pour notre part, nous pensons que ce point du programme, dans son aspect le plus essentiel, doit être avancé à la première étape. Enfin, dans le plan britannique, la troisième étape serait celle du désarmement général pour toutes les puissances, sous un contrôle international efficace.

Le désarmement général et complet que nous examinons n'exclut pas la possibilité de progrès partiels dans la voie du désarmement. S'il en est ainsi, à la suite de l'examen du plan soviétique et du plan britannique, ainsi que de toutes autres initiatives susceptibles d'être soumises au Comité des Dix, nous devons espérer des résultats positifs sous peine de provoquer un découragement irrémédiable. C'est ce qu'attendent les petites puissances : des résultats, des gains pratiques dans la voie du désarmement, à défaut de quoi elles aboutiraient à la triste conclusion que toute cette littérature pacifiste n'est qu'une autre manifestation de la guerre froide.

La délégation cubaine souhaite, dans l'idéal, un désarmement général et complet mais avant tout un désarmement nucléaire et thermonucléaire. Là est l'urgent. Ou nous y parviendrons, ou nous irons à la catastrophe. Nous sommes à la merci d'un incident de la guerre froide ou d'un accident dans le transport des engins nucléaires. L'enjeu est trop grave. Il ne suffit pas d'interdire les essais nucléaires. Qu'y gagnerions-nous? De limiter le club nucléaire aux Etats-Unis, à l'Union soviétique et au Royaume-Uni? Il ne serait pas très difficile pour

M. Bisbe (Cuba)

les savants d'autres pays d'aboutir à ce qui a déjà été découvert. La solution ne consiste pas seulement à supprimer les essais et à éviter aux populations le danger des retombées radioactives. La solution consiste, grâce à un système d'inspection internationale bien coordonnée, à détruire les armements nucléaires et thermonucléaires existants et à mettre fin une fois pour toutes à leur production néfaste. Telle est la requête urgente de la délégation cubaine et, je suis sûr, de toutes les petites nations dont la voix doit être entendue dans le débat sur le désarmement.

Il reste évidemment les forces armées et les armements de type classique, dont le pouvoir destructif est infiniment supérieur à ce que nous avons connu dans les guerres passées. Le désarmement doit englober ce domaine. Mais ma délégation répète que ce qu'il faut en premier lieu rendre impossible c'est la guerre nucléaire. L'histoire ne revient pas en arrière. Nous ne pouvons pas éliminer des tables de l'histoire l'année 1945 au cours de laquelle a été lancée sur Hiroshima la première bombe atomique. Mais nous pouvons et devons faire en sorte d'en rester à cette triste expérience.

La délégation cubaine accueille avec sympathie la suggestion, formulée aujourd'hui par le représentant de la Grèce, de désigner l'Ambassadeur Padilla-Nervo en qualité de représentant de la Commission du désarmement au Comité des Dix.

Le monde occidental, qui entretenait l'illusion d'être seul à posséder l'arme atomique, apprit en 1949, par la Maison Blanche, beaucoup plus tôt qu'on ne s'y attendait, que l'Union soviétique avait fait exploser son premier engin nucléaire. La diplomatie entrait dans une phase nouvelle. On se rendit rapidement compte que l'avion, comme agent transporteur de l'arme nucléaire, était dépassé, que commençait l'ère des fusées. Avec étonnement, le monde occidental a vu l'Union soviétique prendre la tête de cette technique nouvelle. Sur nos délibérations pèse aujourd'hui le missile lag. Et quand bien même on parviendrait à combler ce retard nous ne gagnerions rien à cette rivalité tragique, à cette course aux armements dont le dénouement serait irréparable. A la diplomatie nucléaire succède la diplomatie des fusées. Il est incontestable que l'Union soviétique est entourée d'un réseau de bases nucléaires, que les puissances occidentales disposent de fusées d'une portée intermédiaire de l'ordre de 450 à 1.500 milles. Mais nous

M. Bisbe (Cuba)

savons aujourd'hui que les fusées russes peuvent porter leur charge meurtrière à tous les points de l'Amérique. Les distances seraient supprimées, dans une nouvelle guerre; la rapidité d'action, dans un conflit éventuel, ferait apparaître l'ancienne blitzkrieg allemande comme exercice de tortue. A l'heure où semble s'atténuer la tension internationale, où l'on commence à observer un plus vif désir d'entente et de coexistence, la diplomatie de la fusée remporte son succès le plus décisif. La fusée soviétique qui a atteint la lune a été la carte de visite par laquelle M. Khrouchtchev s'est présenté aux Etats-Unis.

Il serait impossible de méconnaître que les conversations de Camp David entre le Président Eisenhower et M. Khrouchtchev ont suscité de nouveaux espoirs chez les peuples déçus et trompés. Evidemment, nous souhaitons l'issue la meilleure à ces conversations préliminaires. Mais quelle est l'attitude soviétique sincère? Celle d'hier ou celle d'aujourd'hui? Devons-nous croire les communistes russes quand Lénine, faisant sienne l'affirmation de Von Clausewitz, déclare que, pour les marxistes, la guerre est une simple continuation de la politique, par d'autres moyens? Devons-nous croire Lénine lorsqu'il affirme qu'aussi longtemps qu'existeront le capitalisme et le communisme il ne saurait y avoir de paix? Le parti communiste russe a-t-il renoncé à la révolution mondiale, qui est incompatible avec la coexistence pacifique qu'on prêche aujourd'hui? Pouvons-nous écarter le danger d'un communisme chinois divorcé du communisme russe, qui se proposerait, grâce aux armes modernes, de rendre à l'Occident, comme le mentionnait l'historien anglais Arnold Toynbee, les coups que reçut des siècles durant la Chine par suite de la supériorité militaire de l'Occident?

Quelques réponses qui puissent être données à ces questions, la délégation cubaine accueille chaleureusement l'espérance qu'a fait naître l'échange de visites entre M. Khrouchtchev et le Président Eisenhower. Une fois qu'elle a passé, dit un proverbe espagnol, l'eau ne fait plus tourner le moulin. Faisons confiance à l'eau tandis qu'elle coule, maintenant. Ne discutons pas pour savoir si, hier, la coexistence pacifique était impossible. Voyons simplement si aujourd'hui elle est possible. Ce qui est capital, c'est de mettre au service de la paix toutes les énergies jusque-là consacrées aux entreprises belliqueuses; c'est de soustraire à la fabrication des armements toutes les ressources économiques, pour les affecter

M. Bisbe (Cuba)

à l'essor des peuples. Quelle heureuse perspective aurait l'humanité entière si le courant actuel parvenait à faire tourner le moulin d'une paix véritable.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Deux orateurs seulement sont inscrits pour cet après-midi. Leurs interventions devant être brèves, je pense qu'il serait préférable d'annuler la séance et de nous réunir demain matin. Je prie les membres de la Commission de se montrer ponctuels, la liste des orateurs étant chargée.

La séance est levée à 13 h. 15.